

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 3 : 1917) du

DIMANCHE 4 FÉVRIER 1917

Dans une nouvelle lettre au Gouverneur général, le courageux évêque de Namur, Monseigneur Heylen, dénonce les traitements infligés à ses diocésains expédiés comme «*chômeurs*» en Allemagne. Ces cruautés commises systématiquement, par froid calcul, administrativement pourrait-on dire, loin de la fièvre des combats et sans l'excuse d'erreurs possibles, apparaissent plus odieuses encore que les massacres perpétrés sur notre sol au début de la guerre. Quand on lit ce document, le coeur saigne en même temps que la haine fait explosion à travers toutes les retenues qu'y voudrait mettre la charité chrétienne. Voici cette lettre (1) :

A son Excellence le Baron von Bissing,
Gouverneur Général à Bruxelles.

ÉVÊCHÉ

de NAMUR

Namur, le 29 janvier 1917

Excellence,

Je ne puis résister aux pressantes instances qui me sont faites de toute part et j'ai à mettre aujourd'hui Votre Excellence au courant de la

situation extrêmement grave qui est faite aux Belges récemment déportés en Allemagne.

Votre Excellence sait qu'à la suite des séances d'enlèvement mes diocésains ont été transportés dans plusieurs camps, notamment à **Cassel**, à **Güben**, à **Münster**, à **Soltau**, à Alten-Grabow, etc. Dès leur arrivée, le personnel allemand recommença les tentatives qui avaient été faites, mais vainement, au moment des réquisitions. Des interprètes, pénétrant dans les chambrées, exhortèrent les hommes à s'enrôler comme travailleurs volontaires, à signer des contrats de travail ; de vive voix et par affiches, on donna connaissance des avantages réservés aux travailleurs volontaires. D'autres affiches publièrent bientôt « *la défense de refuser le travail et les pénalités qu'encouraient ceux qui le refuseraient, à savoir un emprisonnement pouvant atteindre un an, des amendes pouvant atteindre 1.500 marks* ». En commentant ces affiches, on annonçait que les hommes qui n'accepteraient pas le travail libre, y seraient contraints, qu'ils seraient dirigés sur la Russie, où ils défricheraient des forêts, qu'ils recevraient des coups de crosse et de baïonnette, etc.

Vinrent ensuite les patrons allemands, chefs d'usine, d'industries et d'ateliers, commerçants, etc. ; on faisait sortir les hommes des chambrées et, en des scènes qui rappellent de vrais marchés, ils choisissaient des ouvriers d'après leur spécialité

et leur convenance.

Les hommes, à la presque unanimité, ne cessèrent pas de répondre qu'ils ne pouvaient accepter les offres qui leur étaient faites, non pas par paresse, ni par horreur du travail, mais parce qu'ils avaient chez eux des occupations régulières, leur permettant de vivre à l'aise, une famille à laquelle ils avaient été arrachés ; qu'ils revendiquaient le droit d'être rendus à leur Patrie et à leur foyer ; qu'au surplus, leurs parents ou concitoyens avaient adressé des réclamations dont l'examen n'était pas terminé, examen dont ils attendaient avec confiance le résultat.

On ne s'en tint pas là, et c'est ce que j'ai hâte de signaler à Votre Excellence.

Pour vaincre dans l'ensemble et de façon décisive la résistance justifiée de ces hommes, l'autorité allemande n'a pas reculé devant un moyen extrême : les réduire par la faim et par des traitements cruels.

Tout d'abord par la faim : Nos pauvres déportés ne reçoivent en effet, par jour, qu'une tranche de pain fort lourd et indigeste, deux rations d'une soupe sans consistance et, fort souvent, apprêtée dans des conditions de malpropreté repoussante ; enfin, un peu de thé aux orties ou à d'autres plantes. Encore, après une quinzaine de jours, la ration fût-elle, dans certains camps, presque réduite de moitié.

Aux camps est annexée une cantine ; mais on

ne peut s'y procurer de véritables aliments. Je suis spécialement renseigné sur **Cassel** : on y peut



acheter, au prix d'un mark, soit 3 ou 4 oignons, soit quelques cornichons, soit 4 ou 5 pommes, soit un hareng-saur. Ce sont là tous les produits dont la cantine dispose ! Encore, les deux derniers manquent-ils généralement. Jusqu'ici il n'est pas permis de faire des envois de vivres de la Mère-Patrie.

Le personnel allemand n'a pas fait de difficulté de reconnaître que cette alimentation est absolument insuffisante. Aux réclamations qui se firent jour, on se borna de répondre : « *Il vous est facile d'être mieux traité ! Travaillez ! Ainsi que le portent les affiches, les travailleurs auront un logement meilleur et plus agréable que dans le camp. Leur nourriture sera, de même, plus*

abondante et plus soignée que celle du camp. »
Ces réponses furent souvent accompagnées de menaces : « *Vous savez qu'il y a ici à côté un grand cimetière ! Il contient 3.500 morts ! Il y a encore bien de la place pour 2.000 ! »*

Un régime semblable ne pouvait manquer de produire, à bref délai, des effets désastreux sur la santé des hommes. Deux mois sont à peine écoulés depuis les premiers enlèvements, et déjà beaucoup de ces malheureux sont sujets à des faiblesses, à des évanouissements. Les hôpitaux ne suffisent plus à contenir les malades. La mortalité est grande et tout à fait anormale. A Cassel, il règne en ce moment une épidémie qui, si on ne parvient pas à l'enrayer, fera de tristes ravages ...

Telle est donc, Excellence, l'horrible réalité devant laquelle nous nous trouvons. Je me suis, pendant plusieurs semaines, refusé à l'admettre ; j'ai dû m'incliner devant les preuves péremptoires, irréfutables. Oui, c'est là une chose hélas ! certaine et vraie : Nos frères endurent en Allemagne l'horrible supplice de la faim !

Si quelqu'un hésite à croire ce que j'avance, qu'il prenne connaissance des cartes et des correspondances que nous recevons d'Allemagne; toutes, sans exception, contiennent ce lamentable aveu : Nous avons faim ! (**Note** : **G. Feint** = *J'ai faim*) Qu'il prenne la peine de rendre visite aux déportés revenus d'Allemagne, de les examiner,

de les interroger. Après quelques semaines, ils sont tous affaiblis, émaciés, réduits, au point de provoquer le douloureux étonnement de leurs proches ! C'est ce que j'ai constaté par moi-même. Plusieurs m'ont affirmé avoir mangé des feuilles et des herbes sèches, des débris crus et pourris de légumes ... L'un d'eux m'a dit : *« J'ai du travail chez moi, et j'avais souverainement horreur de travailler pour l'ennemi. Cependant, le supplice de la faim et la vision d'une mort prochaine m'ont contraint à accepter du travail en Belgique, sur les chemins de fer »*. Un campagnard, très pondéré et courageux, écrit de Cassel, où il est encore retenu : *« Nos chefs ignorent sans doute que l'Amour de la Patrie est puissant chez nous, qui avons le bonheur d'avoir une Patrie riche et les privilèges les plus étendus. Oui, nous aimons notre Patrie et nous ne reculerons devant aucun sacrifice pour le prouver. Mais nous espérons que vous mettrez tout en oeuvre pour obtenir du Comité Américain la permission d'envoyer des vivres. Ce serait une oeuvre très méritoire, car si les hôpitaux sont remplis de malades, une grande partie de ceux-ci y est conduite par la faiblesse résultant de la faim ! »*

Au surplus, il y a un moyen facile de vérifier le bien-fondé de mes affirmations : c'est l'envoi dans les camps de délégués des pays neutres, envoi qu'a d'ailleurs proposé le gouvernement allemand dans sa note du 11 décembre 1916 aux Etats-Unis. Je souhaite que cette mission s'accomplisse

dans le plus bref délai.

Ce n'est pas tout : à la faim s'ajoutent, pour nos déportés, des traitements qui feront taxer de brutalité et de cruauté ceux qui les infligent.

Je me bornerai à relever quelques faits particuliers, entre un grand nombre d'autres qui sont arrivés à ma connaissance ; car, il ne faut pas nous le dissimuler, c'est à travers toute l'Allemagne que se poursuit le martyre de nos pauvres concitoyens et que se déroulent des faits que n'a connus aucun des peuples opprimés dans le passé, faits qui suscitent dans nos populations la plus vive horreur et qui font verser partout des larmes amères.

Le fait suivant s'est passé dans la France occupée le 12 décembre. Je puis en donner tous les détails de lieu, de circonstances et de personnes. Des Belges qui venaient d'être réquisitionnés dans mon diocèse, furent conduits sur un chantier allemand ; on voulut les forcer à travailler. Ils répondirent qu'ils avaient en Belgique une situation convenable et même aisée, ils réclamaient leur renvoi dans leurs foyers ; se basant sur leur bon droit, ils refusèrent de travailler. Alors les soldats essayèrent par des menaces et par des coups de vaincre leur résistance ; ils les mirent en joue, leur placèrent la baïonnette sur la poitrine. Les hommes répondirent: « *Plutôt la mort que la servitude !* »

Ils furent conduits de nouveau à la cour. Un

officier leur annonça que, s'ils persistaient dans leur attitude, ils seraient traités avec la dernière rigueur. On les ramena sur le chantier, on les menaça de les priver de leur ration de soupe, on essaya de leur faire tenir les outils en main ; on les injuria, on les malmena, on les mit en joue, etc ...

Voyant que les duretés étaient de nul effet sur ces hommes courageux, les soldats, malgré la bise qui soufflait, les firent mettre en ligne, les pieds dans la boue, avec défense de s'éloigner. Pour leur faire sentir toute l'âpreté du froid, on leur fit sortir les mains des poches, on arracha à plusieurs d'entre eux le capuchon dont ils se protégeaient la tête. Cinq heures durant, ces malheureux restèrent là, exposés à toutes les avanies d'un soldat qui se jouait d'eux. Le 13 décembre, le 14 décembre, le 15 décembre, les mêmes scènes se renouvelèrent. La terre sous leurs pieds était devenue un véritable borbier. Les hommes affamés, transis, exténués, savaient à peine se tenir debout. Le 15 décembre, ils furent dirigés sur l'Allemagne. En traversant le diocèse, l'un d'eux a pu jeter un billet ; il écrit à sa famille ces touchantes nouvelles : « *Nous avons beaucoup souffert, car on a voulu nous forcer à travailler, en nous privant de notre ration complète, en nous mettant le fusil sur la poitrine et en nous faisant rester des jours entiers exposés aux intempéries du climat, immobiles, les pieds dans l'eau et les mains hors des poches ; mais nous avons résisté à tout ce qu'on nous a fait subir !* »

Ces hommes courageux, les forces ne les trahiront-ils pas ? Ceux qui ont résisté aux coups, sauront-ils résister aux lentes et âpres morsures de la faim ?

Voici un second fait dont je puis préciser tous les détails. A la mi-décembre, dix hommes de mon diocèse furent enlevés à un camp et menés militairement dans une fabrique de munitions voisine. A l'arrivée, ils demandèrent à voir quelqu'un sachant parler le français.

Le patron s'approcha.

- *Monsieur – dit l'un des hommes –, nous désirons savoir ce que nous venons faire ici.*
- *Vous venez travailler.*
- *Pardon, monsieur, nous ne pouvons pas !*
- *Et pourquoi ?*
- *Parce que, en Belgique, nous sommes occupés tous les jours ; nous vivons sans aucun secours de personne. A-t-on le droit de nous arracher à notre besogne, à nos femmes, à nos enfants ? Ensuite, si nous travaillons ici à dix, nous remplaçons dix des vôtres qui combattent contre nos frères.*
- *Je vais télégraphier au camp que vous ne voulez pas travailler dans un atelier de munitions.*
- *Monsieur, nous ne pourrions pas plus travailler dans un autre atelier que dans celui-ci.*
- *Je vous offre onze marks par jour.*
- *Nous vous sommes bien reconnaissants de*

cette offre, mais nous ne pouvons l'accepter.

Après cinq heures d'attente dans une cave, on les reconduisit dans une salle transformée en prison. Le soldat reçut l'ordre de ne leur donner comme nourriture qu'une tranche de pain et un verre d'eau, de ne leur laisser ni literie, ni couverture. Après neuf jours de privations, ils rentrèrent au camp, où ils recommencèrent quinze jours de prison. L'un de ces malheureux m'a raconté « *Ce que nous y avons souffert sans paille, sans couverture, sur le plancher, sans feu, par ce froid rigoureux ! Impossible de trouver le sommeil ! Nous restâmes deux jours sans nourriture, le reste du temps, du pain et de l'eau. Plusieurs de mes camarades s'évanouirent d'inanition; ce que voyant, nos gardiens nous apportèrent un lit de camp sans literie, et deux couvertures. Ils installèrent un poêle. Mais notre moral faiblissait à mesure que s'en allaient nos forces physiques !* »

Et maintenant, ai-je besoin de dire, Excellence, combien il nous est pénible de lire tous les jours, dans les journaux allemands, « *que c'est calomnier la nation allemande et être injuste envers elle de lui faire un grief de la déportation des hommes* », « *qu'on n'enlève que les chômeurs* », « *que cet enlèvement se fait avec tous les égards voulus, qu'ils sont très bien traités, qu'il n'en résulte aucune surexcitation du peuple belge* » !

Voici la vérité : Les faits lamentables que j'ai

exposés dans cette lettre, aggravant l'émoi qu'avaient causé les scènes violentes de l'enlèvement, ont inspiré à nos paisibles populations un sentiment d'émotion, de consternation et d'indignation indescriptible.

Aussi, reçois-je tous les jours des appels pressants, suppliants, parfois désespérés.

Dans une requête que viennent de m'adresser toutes les mères et épouses de déportés, dans une paroisse de la province, il est dit ce qui suit : *«Les autorités allemandes ont dit et redit que c'était par erreur que certains non-chômeurs avaient été déportés et qu'on les renverrait dans leurs foyers. Or, voici bientôt deux mois écoulés depuis cette journée néfaste et inoubliable, et aucun travailleur ne revient ! Nous pouvons certifier qu'ils vivaient de leur travail sans être secourus, et même, comme en témoignent les renseignements que nous avons eu l'honneur de vous adresser, pour plusieurs familles, le départ de ces braves est une vraie ruine, le gagne-pain étant disparu, ou l'exploitation agricole devant être abandonnée.*

Et maintenant, Monseigneur, chose plus lamentable encore et inouïe dans l'histoire des peuples civilisés : ces hommes qu'on nous a enlevés, on les laisse ... avoir faim ! »

Tous ont écrit à leurs familles ; et la note dominante et cruellement angoissante pour les parents, c'est que là-bas ... ils ont faim !

Voici un extrait d'une lettre qui vient encore d'arriver de **Güben** : « *De grâce, envoyez-moi un petit colis : je ne demande pas du bon. Un petit pain de seigle de cent pour cent me semblerait comme du gâteau, car ici la nourriture n'est pas suffisante pour l'homme !* »

C'est pénible à pleurer, quand on voit les cartes venant d'Allemagne et criant toutes la faim !

Un groupe de notables de la province m'écrit aussi : « *Quarante-quatre jours se sont écoulés depuis la néfaste journée, qui restera la plus cruelle et la plus douloureuse que nous ayons vécue. Pas un seul secours, pas un seul salaire n'est arrivé d'Allemagne pour les familles des déportés, celles-ci ont épuisé leurs économies, pour leur fournir des vêtements chauds, des chaussures et des vivres, selon les recommandations de l'autorité allemande.*

Ces débours n'ont pas été remboursés, les charges de la bienfaisance locale ont considérablement augmenté au lieu de diminuer ; les familles continuent à s'imposer de lourds sacrifices. Leurs chers absents assurent qu'ils manquent de la viande et des pommes de terre, qu'ils reçoivent une très petite ration de pain et qu'en revanche, les rutabagas, aliment dangereux, forment la base de leur alimentation. Nombreux sont ceux qui envient l'ordinaire qu'ont en Belgique leurs chiens et leurs porcs ; beaucoup affirment avoir vu manger des rats ; tous réclament des

colis. Mais ces colis ne peuvent leur être expédiés, et, si la poste accepte, elle les renvoie quelques jours plus tard : Cependant, S. E. le Gouverneur général l'a affirmé, l'alimentation est meilleure en Allemagne qu'en Belgique. Pourquoi refuse-t-on à nos chers exilés les aliments qui leur sont nécessaires, si ce n'est pour leur arracher l'engagement de travailler contre leur chère Patrie?

C'est donc avec raison que des parents, des épouses et des enfants tremblent pour la santé, pour la vie même de ceux qui leur ont été enlevés et parmi lesquels il est bien peu de chômeurs !

Témoins attristés des émotions et des douleurs qui grandissent chaque jour, nous venons humblement et respectueusement prier Votre Grandeur de daigner user de sa haute influence pour hâter le rapatriement des Belges exilés et pour adoucir leur lamentable situation. »

J'ai certes, l'impression, Excellence, pourquoi ne pas en faire ici l'aveu dénué d'artifice ? de me trouver devant un parti-pris de l'autorité allemande de ne tenir compte de rien, de poursuivre impitoyablement l'enlèvement aveugle qu'elle a décrété et leur réduction aux travaux forcés, d'humilier enfin et de tuer le patriotisme, resté si vivant dans le peuple belge. Mes appels suppliants du 13 et du 23 novembre 1916 sont restés sans résultat. Nulle suite n'a été donnée non plus au travail considérable auquel je me suis livré sur chaque séance d'enlèvement, travail dans lequel

j'ai établi avec une évidence telle qu'on ne saurait la contester, ni l'ébranler, à quel point les agents préposés à la sélection ont, partout, fait fi des assurances et des arrêtés mêmes de l'autorité allemande.

Ce travail, pour les premières séances, est parvenu à Votre Excellence depuis plus d'un mois !

J'ai voulu, néanmoins, par cette nouvelle démarche, me faire, auprès de l'autorité responsable, l'écho des angoisses et des tortures qui étreignent des milliers de familles et qui se résument en ceci : vingt-cinq mille de mes diocésains, à la fleur de l'âge, dépérissent en ce moment de faim, de froid et de mauvais traitements à travers l'Allemagne. Serait-il donc possible qu'en présence d'un fait aussi horrible, mes appels soient, une fois de plus, étouffés et dédaignés ?

Je prie Votre Excellence d'agréer l'assurance de ma haute considération.

Thomas-Louis HEYLEN.
Evêque de Namur

(1) Voir le 27 décembre 1916, le 7 janvier et le 20 février 1917 d'autres renseignements sur le séjour des déportés en Allemagne,
27 décembre 1916 (témoignage relatif à **Soltau**) :
<http://www.idesetautres.be/upload/19161227%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

7 janvier 1917 (évoque, e. a., **Münster**) :

<http://www.idesetautres.be/upload/19170107%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Notes de Bernard Goorden.

Rappelons que Monseigneur Heylen, à l'instar du Cardinal Mercier, avait déjà transmis une protestation aux autorités allemandes, relative aux déportations. Elle a été reproduite dans **50 mois d'occupation allemande** le 6 décembre 1916 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19161206%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Lisez « *Nos prisonniers en Allemagne* » par Abel LURKIN, chapitre 22 (pages 273-280, 1^{ère} partie) de ***Nos héros morts pour la patrie. L'épopée belge de 1914 à 1918 (histoire et documentation). Tableau d'honneur des officiers, sous-officiers, soldats, marins et civils, tombés pour la défense des foyers belges.*** (Ouvrage publié ... sous la direction générale de René LYR ...); Bruxelles, E. Van der Elst; 1920, 370 pages (1^{ère} partie) + 160 pages (2^{ème} partie) + 75 pages (3^{ème} partie) + 31 pages (4^{ème} partie).

<http://www.idesetautres.be/upload/NOS%20PRISONNIERS%20EN%20ALLEMAGNE%201914-1918%20LURKIN%20LYR%201.pdf>

G. Feint = *J'ai faim* voir témoignages de **Güben**, une dizaine de **lettres** présentées dans un désordre chronologique et attribuées par le journal censuré « **Le Bruxellois** » à des **déportés belges en Allemagne**, s'échelonnant entre le 13

décembre 1916 et le 17 janvier 1917, reproduites par **Brand Whitlock** dans « *La veille de Noël* », chapitre 29 de 1916 (traduction française du chapitre « *The slavers draw near* ») de ses mémoires :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201916%20CHAPITRE%2029.pdf>

Concernant **Cassel** (Kassel) : Camp principal de prisonniers, situé dans la région de Hesse-Nassau, plein Sud par rapport à la ville de Hanovre, sur la Weser ou la Fulda, duquel dépend celui de Göttingen, ainsi que 2.500 détachements de travail. Il peut détenir environ 19.000 prisonniers, ceux-ci y subissent, en 1915 deux épidémies de typhus exanthématique, particulièrement meurtrières (dirigé par le Major SEEBOM?, région du XIe Corps d'Armée ou Xème, ou les deux ?). Ce camp a reçu la visite des délégués espagnols le 26 août 1916, à cette date, il y a 2.342 prisonniers dont 1.138 français, une autre visite début mars 1917 (5, 6 et 9 ?), à cette date, il y a 20.427 prisonniers militaires et civils, dont 9.153 militaires français détenus à l'intérieur du camp, et 18.200 prisonniers répartis dans des détachements de travail (dont l'un d'entre eux serait nommé Niederzwehren ?).

<http://prisonniers-de-guerre-1914-1918.chez-alice.fr/campsc.htm>

Rappelons que Monseigneur Heylen, à l'instar du Cardinal Mercier, avait déjà transmis d'autres protestations aux autorités allemandes, avant les déportations, notamment le 25 juin 1916 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19160625%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>